

Séance du **23 juin 2022**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

Mise en œuvre du Plan directeur du stationnement : Demande de crédit de CHF 115'000.-- pour l'achat et la pose de 22 horodateurs (2022/P13)

Rapport : M. Ambroise Méan

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 13/2022, du 25 avril 2022, concernant la « Mise en œuvre du Plan directeur du stationnement : demande de crédit de CHF 115'000.-- pour l'achat et la pose de 22 horodateurs »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 115'000.-- pour financer l'achat et la pose de 22 horodateurs ;
2. de financer ce crédit par un prélèvement sur le compte 9282.05 « Fonds de réserve pour la création de places de stationnement ».

Ainsi délibéré en séance du **23 juin 2022**.

Adopté à une large majorité (un certain nombre d'avis contraires et trois abstentions).

Pour extrait conforme le 24 juin 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente

Anne-Francine Simonin


la Secrétaire

Carole Dind